

**Message du Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes  
lu à l'occasion de la remise du prix Bartholdi aux lauréats de l'année 2009  
(6 novembre 2009)**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Jury, Mesdames, Messieurs,

Je regrette de ne pouvoir être parmi vous ce soir pour féliciter les lauréats 2009 du Prix Bartholdi. Je voudrais néanmoins rendre hommage à l'action de l'association Bartholdi. En choisissant comme nom celui d'un sculpteur dont l'œuvre « éclaire le monde » (la statue de la Liberté à New-York), elle a montré dès sa création son ambition internationale et les valeurs qui guident son action en faveur d'une jeunesse entreprenante et ambitieuse ! Elle montre qu'entre Bâle, Colmar, Strasbourg et Karlsruhe, émerge un véritable « esprit civique » européen.

En inscrivant son « périmètre de recrutement » dans la vallée du Rhin « européen » - là où le fleuve fut longtemps une cicatrice entre la France, l'Allemagne et la Suisse, et où il est aujourd'hui à nouveau un lieu de rencontre et d'échanges entre nos pays-, elle contribue au rapprochement entre les peuples. Pour la France, je veux dire ici combien l'intégration de l'Alsace dans cette partie si dynamique de l'Europe constitue une chance et un atout, et le soutien du gouvernement aux initiatives privées qui, comme celle-ci, font réellement vivre la coopération transfrontalière.

Je veux vous dire toute mon admiration pour l'esprit d'aventure dont les lauréats 2009 ont fait preuve.


Ces jeunes étudiants, après un cursus universitaire transfrontalier et plurilingue, se sont tournés vers des horizons parfois très lointains pour leur stage : le Japon, l'Inde et l'océan Indien sont à l'honneur cette année. Quelle meilleure démonstration de l'avantage que l'on peut tirer d'une union de « voisins » face aux défis posés par une concurrence toujours plus accrue des autres régions du monde ?

Je salue également la détermination et l'ambition de l'équipe pédagogique de l'école virtuelle d'architecture du Rhin supérieur qui a su surmonter les difficultés inhérentes à une telle entreprise trinationale pour développer un concept qui m'apparaît novateur et très stimulant.

Qu'il me soit permis de rendre ici un hommage particulier à M.Lothar Späth, ancien ministre-président du Bade-Wurtemberg, pour son rôle de précurseur dans l'évolution du Rhin supérieur vers une région métropolitaine, et son soutien sans faille de la chaîne de télévision franco-allemande ARTE. Ce grand Européen, ami de notre pays, esprit brillant et fin, a pleinement participé à la construction européenne en l'appuyant sur une amitié et une coopération toujours plus fortes entre l'Allemagne et la France. Aujourd'hui, à quelques semaines de l'entrée en vigueur tant attendue du Traité de Lisbonne, son œuvre européenne semble encore plus grande à mes yeux.

Je remercie enfin la Présidente de l'association Bartholdi, Mme Ladwein, et la fondation Endress grâce auxquelles vous êtes tous réunis aujourd'hui dans les locaux de la chambre de commerce et d'industrie de Karlsruhe pour la cérémonie de remise de prix.

Un dernier mot : ma conviction est que l'Europe de demain sera celle des solidarités de voisinage que nous aurons su créer en dépassant les frontières à l'intérieur de l'espace européen et en faisant de la coopération transfrontalière une opportunité pour l'ensemble des territoires et des citoyens européens. L'Association Bartholdi s'intègre pleinement dans cette stratégie coopérative en donnant un contenu concret supplémentaire à la solidarité de cette Région transfrontalière si attachante qu'est le Rhin supérieur. J'ajoute qu'au moment où les responsables de tous bords de l'espace du Rhin supérieur se coalisent pour renforcer encore leurs forces vives dans la création de la Région métropolitaine du Rhin supérieur, cette initiative est particulièrement bienvenue.



Pierre LELLOUCHE